

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 20 février 2025, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 38 représentants 56 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 58 représentants 90 voix

Délibération n°CS2025/03

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2025
Budget annexe de la Réserve Naturelle

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

BERANGER Nathalie REY Freddy

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BREYTON Stéphanie	GAUTIER Marc
CHAMROND Nicolas	GUSMEROLI Stéphane
CHASSAGNON Guillaume	MICHALLET Bernard
CHAVAND Christelle	MONTAGNAT-RENTIER Dominique
DELPHIN Maurice	PIEUCHOT Ghislaine
DEVAUTON Thierry	SARTER Jean-Claude
ESCARON Dominique	ZANNA Maryline et BUFFET Gilbert

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric	LAYDEVANT Laurence
BOIX-NEVEU Arthur	POZO Jean-Christophe
BOULLIER Anne-Marie	RIGOUT Pierre-Antoine
DELCAMBRE Philippe	SUCHERE Séverine
GARCIA Muriel	USSEGLIO-THOMASETTI Denis
GUILLEMAT Serge	ROULAND Patrick
LAMBERT Hervé	ROYBIN Daniel
LAVAL Sylvain	



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel
DEPINOIS Marc

MOLLIERE Denis

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie
MARCHE Emilie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
FAURE Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane

BONNARDON Pierre à GERIN Anne

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michel
BERNARD-PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
CLOUZEAU Dominique à ESCARON Dominique
DUPRAZ Marc à ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
LABRUDE Evelyne à Corine WOLFF
LALINDE Catherine

MAILLOT Isabelle à MICHALLET Bernard
MENU Francis (sup)
MERLE Alain à LAVAL Sylvain
MOREL Véronique
MONIN Michelle à DELPHIN Maurice
PUTOT Éric à Corine WOLFF
RUBIER Éric
TRICOIRE Daniel (sup)

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOCHATON Brigitte
BOUZON Elodie
BURDET Gérard à BREYTON Stéphanie
DUMAS Isabelle à GUSMEROLI Stéphane
DUPRAZ Fabien
EGO Catherine à GERIN Anne

FASOLA Frédéric à BREYTON Stéphanie
FAUGES Christian
GAUCHON Sandrine
MANGIONE Brigitte
PERRIN Joël
SORRET Bruno à LAVAL Sylvain

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BAZIN Jean-Jacques à GUILLEMAT Serge
MILLET Régine (sup)

PICHON-MARTIN Bertrand

**OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2025 :
Budget annexe de la Réserve Naturelle**

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités
Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les
orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve Naturelle des Hauts
de Chartreuse.

Ainsi fait et délibéré le 20 février 2025
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le **21 FEV. 2025**

